

---

## Ruptures et polarisations sociales et politiques dans le monde de l'après-11 septembre 2001

Saïd OUAKED and Christèle LE BIHAN

---



### Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/mimmoc/2435>

DOI: 10.4000/mimmoc.2435

ISSN: 1951-6789

### Publisher

Université de Poitiers

### Electronic reference

Saïd OUAKED and Christèle LE BIHAN, « Ruptures et polarisations sociales et politiques dans le monde de l'après-11 septembre 2001 », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain* [Online], 16 | 2016, Online since 10 May 2016, connection on 03 May 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mimmoc/2435> ; DOI : 10.4000/mimmoc.2435

---

This text was automatically generated on 3 May 2019.



Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain – Cahiers du MIMMOC est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

---

# Ruptures et polarisations sociales et politiques dans le monde de l'après-11 septembre 2001

Saïd OUAKED and Christèle LE BIHAN

---

- 1 Les attentats de Paris du 13 novembre 2015 sont-ils le « 11 septembre français »<sup>1</sup> ? Au-delà de l'atrocité des tueries perpétrées lors de ces deux attaques terroristes, cette question montre à quel point les attentats du 11 septembre 2001 (9/11) sont devenus un point d'ancrage dans l'histoire des conflits et dans la mémoire collective. Le statut de « référence » de 9/11 est visible, par exemple, dans les comparaisons avec des attentats tels que ceux de Madrid en 2004, Londres en 2005 ou Bombay en 2008. Les comparaisons ne tiennent pas uniquement à la nature de ces attaques, à l'émotion qu'elles ont provoquée et aux déchaînements médiatiques qui ont suivi. Les conséquences des attentats ont aussi fait l'objet de rapprochements dans les mesures drastiques prises pour lutter contre le terrorisme : c'est le cas récemment en France avec le vote et la prolongation de l'état d'urgence et de dispositions juridiques qui font craindre à certains « un *Patriot Act* à la française »<sup>2</sup>.
- 2 Quinze ans après les attentats du 9/11, considérés comme les pires attaques terroristes subies sur le sol des États-Unis, il était nécessaire de faire un bilan des conséquences de cet événement planétaire. Les avions qui ont frappé à New York, Washington D.C. et Shanksville (Pa.) ont provoqué un bouleversement exceptionnel dû à l'horreur et l'incrédulité suscitées par les vidéos tournant en boucle sur les chaînes de télévision et les sites internet du monde entier. De ce bouleversement sont nées des centaines d'ouvrages tentant d'analyser les causes et conséquences d'un choc qui aurait imposé une marque dans l'Histoire, créant *de facto* « un avant et un après 11 septembre »<sup>3</sup>.
- 3 Des spécialistes d'horizons très divers sont réunis ici pour proposer des grilles d'analyses et des éléments de réflexion afin d'expliquer le caractère exceptionnel de l'événement et son impact sur les politiques, les institutions et la société aux États-Unis et ailleurs. Ce dossier présente l'avantage de donner la parole à deux personnes qui ont – ou ont eu – des responsabilités au sein de l'État américain : Joel Maybury, Consul des États-Unis à

Bordeaux (article de Maud Quessard-Salvaing) et Ted Widmer, historien et ancienne plume du Président Bill Clinton.

- 4 Dans sa conférence d'ouverture au colloque « Le 11 septembre dans le monde »<sup>4</sup>, Ted Widmer insiste non pas sur les événements du 11 septembre 2001 mais sur l'espace ouvert produit par les attentats. Cet espace de réflexion, de discussion et de négociation est une opportunité pour repenser le statut et la position des États-Unis dans le monde et pour s'attaquer à bon nombre d'idées reçues tant aux États-Unis qu'à l'étranger. En premier lieu, 9/11 questionne la réalité du statut d'« hyper-puissance », terme emprunté à Hubert Védrine, désormais attribut naturel de la nation américaine. Widmer trouve dans la façon dont les États-Unis ont vacillé, tant dans la défense de leurs valeurs fondamentales de droit et d'égalité que dans leur certitude d'être « invincibles », la preuve d'une nation pleine d'incertitudes, de peurs auxquelles les Américains n'étaient pas préparés. On peut voir ici une approche différente de l'analyse de Pierre Mélandri qui voit aux États-Unis une contradiction entre la force d'une foi extraordinaire dans son destin et une conscience exagérée de sa fragilité<sup>5</sup>.
- 5 De la même manière, le discours de Widmer se distingue considérablement de celui qui voit dans l'histoire et la force des États-Unis les signes d'un destin résolument *exceptionnel*. Mais comment pourrait-il en être autrement face à la force de déflagration d'une attaque perpétrée « avec des couteaux et des avions de ligne » ? A-t-on exagéré la puissance américaine, ou cette dernière s'est-elle simplement affaiblie, la faute à un système unipolaire consécutif à la chute du bloc communiste dont le confort a poussé les États-Unis à relâcher leur vigilance ?
- 6 Pour Widmer, la réponse à ces deux questions tient à une mauvaise lecture de l'histoire américaine. Certes, le *storytelling* largement employé par les appareils américains a grandement contribué à diffuser l'image d'un pays engagé sur tous les continents mais dont les arguments se sont heurtés, souvent frontalement, aux méthodes et finalités réelles de la diplomatie américaine. Dans son ouvrage *Ark of the Liberties* (2008), Widmer parle d'une approche qui a pu mener les décideurs américains à confondre leurs propres intérêts et ceux du reste du monde (p. 212)<sup>6</sup>. Au-delà des heurts évidents qu'une telle approche a pu provoquer à l'étranger, Widmer s'interroge sur le *modèle* américain lui-même. Le visage montré par les États-Unis à l'occasion des élections présidentielles de 2000, les décisions prises par l'administration Bush en termes de politique étrangère, le suivisme des médias américains dans l'affaire des « mensonges d'État » sur la présence d'armes de destruction massive en Irak, n'est pas de nature à susciter l'admiration et le respect dont les États-Unis ont besoin pour asseoir leur leadership dans le monde.
- 7 Finalement, la réponse aux difficultés rencontrées par les États-Unis dans la décennie qui a suivi 9/11 est peut-être dans une approche inclusive plutôt qu'exclusive. Contrairement à l'unilatéralisme qui a caractérisé l'action du gouvernement américain pendant les deux mandats présidentiels entre 2000 et 2008, et qui n'est rien d'autre que la conséquence d'un isolationnisme renouvelé, l'intérêt des États-Unis et du reste du monde est dans la relecture d'une histoire commune qui comporte bien plus de similitudes que de lignes de désaccord.
- 8 Dans cette optique, une relecture appelle une nouvelle ligne éditoriale, une nouvelle approche du récit (*narrative*) américain. Fort du constat d'échec de la diplomatie traditionnelle dans la promotion d'une image positive des États-Unis, le Département d'État a modifié ses pratiques pour incorporer des éléments de *soft power* afin d'aboutir à

une approche de *smart power*. C'est ce que montre Maud Quessard-Salvaing dans sa contribution à laquelle a participé Joel Maybury, alors Consul des États-Unis à Bordeaux.

- 9 De nouvelles réalités ont rebattu les cartes de la diplomatie américaine. Le développement rapide des nouveaux moyens de communication et l'émergence de nouveaux acteurs (ONG, multinationales) dans le monde de la diplomatie publique ont poussé le Département d'État américain à repenser ses stratégies, sans pour autant abandonner totalement les voies de la diplomatie traditionnelle. Ce qui frappe d'emblée est ce que l'auteure qualifie de « privatisation » de la diplomatie américaine avec des acteurs non-gouvernementaux « capables de créer du *soft-power* » en « fédér[ant] des activités privées au service du leadership américain ».
- 10 Cette « privatisation » s'accompagne d'un recentrage des préoccupations diplomatiques sur les acteurs de terrain et sur les opinions publiques. La « nouvelle diplomatie publique » tente justement d'atteindre les opinions publiques étrangères plus efficacement en activant les moyens modernes des acteurs non-gouvernementaux dont la proximité avec les populations est un atout majeur dans la « *people-to-people communication* ». Nous assisterions donc à une mise en réseau d'acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux qui seraient devenus partenaires dans une entreprise dont les objectifs finaux de reconquête des populations à l'échelle mondiale serviraient leurs intérêts respectifs.
- 11 Ces mutations profondes, à la lumière de l'antiaméricanisme croissant qui met en péril les efforts pour poursuivre la mise en place d'accords commerciaux<sup>7</sup> voulus par les États-Unis et qui alimente les attaques contre les intérêts américains, ne semblent pas avoir atteint leurs objectifs. Elles prennent également le risque de diluer le message des opérateurs gouvernementaux au bénéfice des opérateurs privés et de leurs objectifs propres.
- 12 La faiblesse de la politique étrangère américaine relevée par Saïd Ouaked est la poursuite d'une politique « presbyte » qui fait fi des questions nationales dans les considérations internationales. Or, s'il est question de reconquérir les « cœurs et les esprits » (*hearts and minds*) à l'étranger, les États-Unis ne peuvent se permettre l'image d'un pays qui tolère, voire encourage, des dysfonctionnements auxquels les opinions étrangères sont particulièrement sensibles. La politique d'immigration, et plus précisément le traitement dont font l'objet les immigrés et les minorités visibles, en est un exemple patent.
- 13 Parmi les dysfonctionnements soulignés par Ouaked, il faut s'attarder sur le statut singulier des immigrés et des citoyens étrangers *en période de crise*. Les crises, qu'elles soient militaires, sociales ou institutionnelles fournissent en effet un terreau particulièrement favorable aux discriminations envers les personnes et les groupes identifiés comme « allogènes ». La recontextualisation et la mise en perspective historique des événements post-9/11 permettent de constater le caractère systémique des discriminations et des violations des droits civiques des groupes identifiés comme des menaces potentielles à la sécurité nationale. Or, c'est là que le caractère « presbyte » de la politique étrangère américaine est le plus manifeste.
- 14 Outre les effets délétères sur la cohésion sociale provoquant des « polarisations internes », les discriminations résultant des mesures institutionnelles (discours politiques, lois liberticides, pratiques en matière de *profiling* ethno-racial) et des images véhiculées par les médias américains ont sérieusement écorné l'image des États-Unis à l'étranger non seulement dans des pays où l'opinion est notoirement défavorable aux Américains mais aussi au sein des pays traditionnellement alliés aux États-Unis. Au final,

ces dysfonctionnements provoquent des « polarisations externes » qui mettent en péril le succès des entreprises diplomatiques (renouer avec les pays où l'anti-américanisme est fort) et économiques (traités commerciaux, recrutement de talents étrangers) américaines.

- 15 Ariane Le Moing s'intéresse également à la cohésion sociale en se concentrant sur l'impact de 9/11 sur le débat autour du multiculturalisme au Québec. Son constat met en relief une multiplication des critiques contre la politique des « accommodements raisonnables », qui s'explique par le développement d'un double langage où la communauté arabo-musulmane tend à être stigmatisée. Dans les médias en particulier, on trouve les indications d'une opinion croissante qui considère les membres de cette communauté comme moins « intégrables », voire même opposés à l'adoption des « normes de vie » locales.
- 16 Le Moing explique en outre que les tensions inter-communautés consécutives à 9/11 poussent à une remise en question du modèle d'intégration canadien et québécois et à une redéfinition de l'identité québécoise. Il est d'ailleurs frappant de voir comment les termes du débat sur l'« identité nationale » se sont propagés à toute l'Amérique du Nord dans le sillage des travaux de Samuel Huntington<sup>8</sup> avant de toucher l'Europe toute entière<sup>9</sup>. L'exemple le plus pertinent pour le montrer est le remplacement progressif de la question linguistique par le marqueur religieux dans les débats sur la capacité d'intégration des étrangers. Or, la modification des termes de ces débats s'est traduite par la stigmatisation des Musulmans, accusés d'embrasser des idéologies incompatibles avec les idéaux démocratiques québécois.
- 17 C'est aussi au lien entre les attaques du 11 septembre et le débat sur la place du religieux dans la société que s'intéresse John Chandler, dans le cadre des politiques d'aide sociale destinées aux nécessiteux aux États-Unis. Comme le montre Chandler, malgré la création rapide du Bureau des Initiatives confessionnelles et communautaires (*Office of Faith-Based and Community Initiatives*)<sup>10</sup> et la nomination de John Dilulio à sa tête, la politique du Président George W. Bush sur les Initiatives confessionnelles et communautaires (*Faith-Based and Community Initiative*), au cœur de son programme axé sur le conservatisme compassionnel (*compassionate conservatism*), a rencontré des difficultés dès sa mise en application. Les causes de ces complications sont de deux ordres : premièrement, l'opposition des Démocrates au Congrès, liée en grande partie aux circonstances de l'élection de 2000, et deuxièmement, de façon plus paradoxale, les réserves de la droite religieuse, très critique à l'égard de la conception centriste et pluraliste de cette politique.
- 18 Si les attentats ne sont pas à l'origine de ces attaques contre une politique qui faisait l'objet d'un consensus relatif avant les élections de 2000<sup>11</sup>, ils ont eu un impact sur son évolution. Ils ont non seulement contribué à la faire passer à l'arrière-plan, la lutte contre le terrorisme devenant prioritaire, mais également à en modifier l'approche initiale suite au virage à droite opéré par George W. Bush et au développement d'une rhétorique religieuse en réaction à 9/11. Ainsi, si l'origine des convictions religieuses de George W. Bush date des années 1980 – c'est alors qu'il s'est converti en *born-again Christian* –, 9/11 a clairement renforcé l'influence de ses convictions en politique, le président donnant à la lutte contre le terrorisme une dimension religieuse<sup>12</sup> en la décrivant comme opposant l'« axe du bien », incarné par les États-Unis, à l'« axe du mal », à savoir l'Irak, la Corée du Nord, l'Iran et leurs alliés terroristes<sup>13</sup>. Au lendemain de 9/11, c'est cette vision manichéenne, qui s'inscrit dans la mouvance évangélique dont Bush est proche, qui a prédominé en matière de politique étrangère. Sous prétexte de sauver le monde en

éradiquant le terrorisme islamiste pour faire triompher le bien, le Président Bush voulait « remodeler le paysage stratégique du Moyen-Orient en inoculant aux peuples de la région le ‘virus’ démocratique »<sup>14</sup>.

- 19 Ce discours messianique n’a pas épargné la politique intérieure, et en particulier sa politique axée sur la foi (*Faith-based policy*). Si celle-ci avait pour objectif initial de ne pas privilégier les institutions religieuses au détriment des organismes laïques, ni de religion en particulier, c’est pourtant bien une conception en lien avec les valeurs morales et religieuses au cœur du mouvement chrétien évangélique qui transparaissait dans la rhétorique de George W. Bush après 9/11. En effet, à l’image de sa politique étrangère qui aurait visé à changer le monde, sa politique axée sur la foi aurait visé à purifier la société américaine, en solutionnant les maux sociaux grâce au pouvoir transformateur de la foi, qui ferait triompher le bien et restaurerait le prestige des États-Unis<sup>15</sup>.
- 20 L’article de Bronwyn Winter s’intéresse également à la façon dont le Premier ministre australien conservateur John Howard (Parti libéral) a instrumentalisé 9/11 pour être réélu en novembre 2001, alors que sa défaite semblait assurée, et continuer ainsi que durcir la politique ultraconservatrice qu’il avait établie dès son arrivée au pouvoir en 1996. Si, comme l’explique Winter, les mesures sécuritaires visant à prémunir le pays contre d’éventuelles attaques terroristes et l’afflux de réfugiés issus de l’Asie de l’Ouest précèdent les attentats du 11 septembre, ces derniers ont contribué à intensifier la rhétorique de John Howard axée sur la défense de la nation et l’hégémonie de l’homme blanc aux valeurs traditionnelles chrétiennes incarné par *l’Average Bloke*<sup>16</sup>.
- 21 Les mesures prises par l’administration Howard ont concerné en premier lieu la sécurité nationale, avec une série de lois anti-terroristes légitimées *a posteriori* par les attentats perpétrés le 12 octobre 2002 à Bali en Indonésie. En effet, 88 touristes australiens y ayant perdu la vie, ils ont été qualifiés par mimétisme de « 11 septembre australien », justifiant ainsi par ricochet la politique adoptée dès 2001 envers les demandeurs d’asile issus alors en grande partie d’Indonésie. Appelée la Solution Pacifique (*Pacific Solution*)<sup>17</sup>, elle a considérablement durci l’approche envers les demandeurs d’asile, dans la droite ligne de la politique de l’Australie blanche (*White Australia Policy*) mise en place grâce à *l’Immigration Restriction Act* de 1901, qui visait à limiter l’immigration de personnes non blanches, en particulier d’origine asiatique, afin de maintenir l’hégémonie des personnes de race blanche<sup>18</sup>. L’amalgame fait entre demandeurs d’asile et menace terroriste potentielle permettait à Howard, au nom de la sécurité nationale, à la fois de durcir sa politique envers les migrants illégaux<sup>19</sup> en toute légitimité et indirectement de réaffirmer des valeurs conservatrices traditionnelles associées aux hommes blancs de confession chrétienne.
- 22 La réaffirmation de ces valeurs après 9/11 a également signifié une régression des droits de deux groupes nationaux : les Aborigènes et les femmes. Considérée comme un modèle en termes d’égalité homme-femme, l’Australie a pourtant adopté des politiques axées sur une conception traditionnelle du rôle de la femme. Pour les Aborigènes, dont les droits avaient été reconnus dès les années 70, il s’est agi de la résurgence d’une politique paternaliste avec notamment l’instauration par le gouvernement fédéral de mesures d’urgence dans le Territoire du Nord pour lutter entre autres contre la violence sexuelle et l’alcoolisme. Enfin, à l’instar de la *Faith-Based and Community Initiative* du Président George Bush, des services destinés aux femmes, aux Aborigènes (assistance sociale) mais aussi aux chômeurs, initialement financés ou gérés par le gouvernement fédéral, ont fait l’objet d’une externalisation qui a bénéficié principalement à des groupes de confession

chrétienne. Des articles de Winter et Chandler il ressort donc que, aussi bien en Australie qu'aux États-Unis, les pouvoirs conservateurs en place se seraient servis de 9/11 pour promouvoir des politiques visant à restaurer les valeurs chrétiennes et morales qui seraient à l'origine de l'identité de ces deux pays.

- 23 En effet, l'une des conséquences de 9/11 a été la résurgence d'un questionnement identitaire, notamment aux États-Unis. Ainsi, des auteurs d'œuvres de fiction se sont penchés sur l'impact de 9/11 sur le sens de « l'américanité » et sur la possibilité de maintenir une identité hybride, principalement pour les personnes issues de la communauté arabo-musulmane, reposant ainsi la question du multiculturalisme. C'est le cas de l'auteure américaine Laila Halaby et de l'auteure irakienne Inaam Kachachi respectivement dans *Once in a Promised Land* (2007) et *Si je t'oublie, Bagdad* (2009) qui font l'objet d'une analyse comparative dans l'article de Chloé Tazartez. Celle-ci focalise son étude sur les effets que les attentats terroristes ont eus sur la pérennité de l'identité hybride arabo-américaine des protagonistes de sexe féminin de ces deux romans. Ces attentats n'ont pas seulement fait exploser les tours jumelles du World Trade Center mais également les identités hybrides de ces deux femmes.
- 24 Zeina, la narratrice de *Si je t'oublie, Bagdad*, a grandi en Irak, mais a dû fuir le régime irakien avec ses parents pour s'installer aux États-Unis. Naturalisée américaine, elle a le sentiment d'appartenir à la communauté américaine, ce qui la pousse après 9/11 à s'engager dans l'armée américaine comme interprète. Comme le montre Tazartez, le retour en Irak que cet engagement implique conduit à une double remise en question de son identité hybride, car étant d'abord perçue par ses camarades de l'armée américaine comme une Arabe, elle doit manifester ostensiblement son américanité, alors qu'aux yeux de la population locale et de sa famille irakienne elle a perdu cette identité arabe en travaillant pour l'armée de l'occupant, ce qui fait d'elle une traîtresse, et en prenant la citoyenneté américaine. Ayant pensé pouvoir faciliter la communication entre les deux communautés qui forment son identité hybride, elle est confrontée à l'impossibilité de concilier ses origines arabes et son américanité en Irak et aux États-Unis dans le monde qui émerge après les attentats. 9/11 a donc provoqué une rupture identitaire chez cette immigrée en l'obligeant à nier cet autre en elle par le choix qu'elle fait en faveur de son pays d'adoption, à l'image de la déclaration du Président Bush : « soit vous êtes avec nous, soit vous êtes avec les terroristes »<sup>20</sup>.
- 25 Si les attaques du 11 septembre entraînent aussi une rupture identitaire chez Salwa, la protagoniste du roman de Halabi, Chloé Tazartez considère celle-ci comme moins soudaine mais plus radicale dans ses conséquences. Contrairement à Zeina, Salwa, d'origine jordanienne, est née aux États-Unis. Elle se trouve toutefois dans un entre-deux culturel et moral, étant à la fois très américaine dans certains de ses comportements (consumérisme, liberté sexuelle) et aspirations (la quête du rêve américain) et attachée aux valeurs traditionnelles de la culture orientale. Ce trait d'union ténu entre la culture occidentale et la culture orientale (ses comportements « américains » vont à l'encontre des valeurs traditionnelles de ses origines jordaniennes) est davantage fragilisé suite aux attentats, Salwa et son mari Jassim faisant l'objet de stigmatisations dans leurs vies professionnelles et personnelles. En effet, elle prend alors pleinement conscience que la conciliation entre ses identités et cultures américaines et arabes, qui était difficile avant les attentats, est désormais impossible dans la société américaine post-9/11. Le couple décide alors de retourner en Jordanie, ce pays qu'elle a idéalisé mais quitté dix ans plus tôt à la recherche de son rêve américain.



- 26 Si les choix faits par les deux protagonistes sont différents, les conséquences sont identiques : Zeina et Salwa doivent se reconstruire une identité dans leur pays respectif, une identité qui ne pourra être qu'artificielle car elle ne correspond qu'en partie à ce qu'elles sont réellement. Ce renoncement illustre comment 9/11 a pu faire émerger un nouveau nationalisme américain, et avec lui l'impossibilité de l'entre-deux. On peut voir dans les trajectoires des deux personnages un écho aux théories nativistes de Samuel P. Huntington qui écrivait en 2004 : « America cannot become the world and still be America. Other peoples cannot become American and still be themselves »<sup>21</sup>.

---

## BIBLIOGRAPHY

« Ami Go Home », *The Economist*, 7 février 2015, p. 23.

« En Australie, les premiers demandeurs d'asile renvoyés », *Le Monde* [en ligne], 1er août 2013, <[www.lemonde.fr/asi-pacifique/article/2013/08/01/australie-renvoi-des-premiers-refugies-apres-le-tour-de-vis-migratoire\\_3456075\\_3216.html](http://www.lemonde.fr/asi-pacifique/article/2013/08/01/australie-renvoi-des-premiers-refugies-apres-le-tour-de-vis-migratoire_3456075_3216.html)>, (consultée le 15 janvier 2016).

Huntington, Samuel P., *Who Are We ? The Challenges to America's National Identity*, New York, Simon and Schuster, 2004.

Ben Barka, Mokhtar, *La droite chrétienne américaine : Les évangélistes à Maison-Blanche ?*, Toulouse, Editions Privat, 2006.

Devecchio, Alexandre. « Le 'Patriot Act' : version française contre version US », *Le Figaro*, 15 janvier 2015.

Fache, Alexandre. « Gêrôme Truc : Le '11 septembre français', c'était plus les attentats de novembre que ceux de janvier », *L'Humanité*, 6 janvier 2016.

Follorou, Jacques et Johannès, Franck. « La tentation d'un 'Patriot Act' à la française », *Le Monde*, 12 janvier 2015.

Immigration Restriction Act of 1901, National Archives of Australia [en ligne], <[www.naa.gov.au/collection/a-z/immigration-restriction-act.aspx](http://www.naa.gov.au/collection/a-z/immigration-restriction-act.aspx)>, (consultée le 12 janvier 2016).

Lahouari, Addi. « La perception des attentats du 11 septembre dans le monde arabe et musulman », *Confluences Méditerranée* [en ligne], 1/2002, n° 40, pp. 165-169, <[www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2002-1-page-165.htm](http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2002-1-page-165.htm)>, (consultée le 5 avril 2016).

« Le 11-septembre français », *Le Monde*, 9 janvier 2015.

Melandri, Pierre. *Histoire des États-Unis contemporains*, Bruxelles, André Versailles éditeur, 2008.

Rigal-Cellard, Bernadette. « Le président Bush et la rhétorique de l'axe du mal. Droite chrétienne, millénarisme et messianisme américain », *Études* [en ligne], 9/2003 (Tome 399), pp. 153-162, <[www.cairn.info/revue-etudes-2003-9-page-153.html](http://www.cairn.info/revue-etudes-2003-9-page-153.html)>, (consultée le 15 janvier 2016).

The White House, « Address to a Joint Session of Congress and the American People », The White House [en ligne], 20 septembre 2001, <[georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2001/09/print/20010920-8.html](http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2001/09/print/20010920-8.html)>, (consultée le 13 février 2016).



The White House, « President Delivers State of the Union Address », Site de The White House [en ligne], <georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2002/01/20020129-11.html>, (consultée le 15 janvier 2016).

Tolazzi, Sandrine et Maserati, Carole. « L'impact des attentats du 11 septembre 2001 sur le discours relatif aux immigrants dans la presse canadienne et australienne », *ILCEA* [en ligne], 11 | 2009, <ilcea.revues.org/76>, (consultée le 14 janvier 2016).

Vaulerin, Arnaud, Defranoux, Laurence et Gomez, François-Xavier. « Le '11 septembre de la France' vu par les journaux étrangers », *Libération*, 14 novembre 2015.

Widmer, Ted. *Ark of the Liberties : America and the World*, New York, Hill and Wang, 2008.

## NOTES

1. L'expression « 11 septembre français » avait déjà été utilisée après les attaques contre *Charlie Hebdo* en janvier 2015 et les références à 9/11 ont été nombreuses : *Le Monde* publie le 9 janvier 2015 sa une intitulée « Le 11-septembre français » ; *Libération* publie l'article « Le '11 septembre de la France' vu par les journaux étrangers » le 14 novembre 2015 et *L'Humanité* « Gérôme Truc : « Le '11 septembre français', c'était plus les attentats de novembre que ceux de janvier » le 6 janvier 2016. De la même manière, l'attentat de Bali en 2002 a été qualifié de « 11 septembre australien », voir *infra*.
2. Follorou, Jacques et Johannès, Franck. « La tentation d'un 'Patriot Act' à la française », *Le Monde*, 12 janvier 2015 ; Devecchio, Alexandre. « Le 'Patriot Act' : version française contre version US », *Le Figaro*, 15 janvier 2015.
3. Lahouari, Addi. « La perception des attentats du 11 septembre dans le monde arabe et musulman », *Confluences Méditerranée* [en ligne], 1/2002, n° 40, pp. 165-169, <www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2002-1-page-165.htm>, (consultée le 5 avril 2016).
4. « Le 11 septembre dans le monde : politiques, cultures, identités », 8-10 septembre 2011, Université de Poitiers.
5. Melandri, Pierre. *Histoire des États-Unis contemporains*, Bruxelles, André Versailles éditeur, 2008, p. 22.
6. Widmer, Ted. *Ark of the Liberties: America and the World*, New York, Hill and Wang, 2008.
7. « Ami Go Home », *The Economist*, 7 février 2015, p. 23.
8. Huntington, Samuel P. *Who Are We? The Challenges to America's National Identity*, New York, Simon and Schuster, 2004.
9. Les attentats commis en Espagne, au Royaume-Uni, au Canada et en France, puis l'arrivée en masse de milliers de réfugiés syriens ont alimenté les discours populistes de certains partis politiques qui ont rencontré une forte adhésion comme en témoignent le succès électoral du Front National en France fin 2015 et du parti d'extrême droite allemand Alternative für Deutschland (AfD) début 2016.
10. Décret présidentiel (*Executive Order* n° 13199) en date du 29 janvier 2001.
11. Les deux candidats à la présidentielle de 2000, Al Gore et George W. Bush, s'accordaient sur l'adoption de lois permettant aux organisations confessionnelles de service à la communauté de bénéficier des fonds publics dédiés à l'aide sociale dans le cadre de la lutte contre des problèmes sociaux tels que la criminalité, la consommation de drogue ou la pauvreté.
12. Sur cet aspect voir notamment Rigal-Cellard, Bernadette. « Le président Bush et la rhétorique de l'axe du mal. Droite chrétienne, millénarisme et messianisme américain », *Études* [en ligne], 9/2003 (Tome 399), pp. 153-162, <www.cairn.info/revue-etudes-2003-9-page-153.html>, (consultée le 15 janvier 2016).

13. Dans son discours sur l'état de l'Union le 29 janvier 2002, le président Bush accusait ces trois pays de chercher à développer des armes de destruction massive, armes qu'ils pourraient fournir aux terroristes ou qu'ils pourraient eux-mêmes utiliser contre les États-Unis et leurs alliés. « President Delivers State of the Union Address », *Site de The White House* [en ligne], <[georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2002/01/20020129-11.html](http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2002/01/20020129-11.html)>, (consultée le 15 janvier 2016).
14. Ben Barka, Mokhtar. *La droite chrétienne américaine : Les évangélistes à Maison-Blanche ?*, Toulouse, Editions Privat, 2006, p. 223.
15. *Ibid.*, p. 212, pp. 216-217.
16. Il se qualifie lui-même d'*Average Bloke*.
17. Cette solution a consisté à renvoyer les demandeurs d'asile, arrivés illégalement par bateau, vers les îles de Nauru et de Manus dans le Pacifique, où ils devaient attendre dans des centres de rétention le traitement de leur demande d'asile. Elle a été appliquée jusqu'en 2007 et annulée par le Parti travailliste arrivé au pouvoir cette même année. Toutefois, en 2012 une politique similaire était à nouveau mise en place par les travaillistes. « En Australie, les premiers demandeurs d'asile renvoyés », *Le Monde* [en ligne], 1<sup>er</sup> août 2013, <[www.lemonde.fr/asiе-pacifique/article/2013/08/01/australie-renvoi-des-premiers-refugies-apres-le-tour-de-vis-migratoire\\_3456075\\_3216.html](http://www.lemonde.fr/asiе-pacifique/article/2013/08/01/australie-renvoi-des-premiers-refugies-apres-le-tour-de-vis-migratoire_3456075_3216.html)>, (consultée le 15 janvier 2016).
18. « Immigration Restriction Act 1901 (commonly known as the White Australia Policy) », *Site des National Archives of Australia* [en ligne], <[www.naa.gov.au/collection/a-z/immigration-restriction-act.aspx](http://www.naa.gov.au/collection/a-z/immigration-restriction-act.aspx)>, (consultée le 12 janvier 2016).
19. Sur cet aspect voir notamment Tolazzi, Sandrine et Maserati, Carole. « L'impact des attentats du 11 septembre 2001 sur le discours relatif aux immigrants dans la presse canadienne et australienne », *ILCEA* [en ligne], 11 | 2009, <[ilcea.revues.org/76](http://ilcea.revues.org/76)>, (consultée le 14 janvier 2016).
20. « Either you are with us, or you are with the terrorists » in Bush, George W. « Address to a Joint Session of Congress and the American People », *Site de The White House* [en ligne], 20 septembre 2001, <[georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2001/09/print/20010920-8.html](http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2001/09/print/20010920-8.html)>, (consultée le 13 février 2016).
21. Huntington, Samuel P., *op. cit.*, p. 365.

## AUTHORS

### SAÏD OUAKED

Saïd Ouaked est Maître de conférences à l'Université de Limoges où il enseigne la civilisation américaine. Il est rattaché au laboratoire EHIC, EA 1087 (Université de Limoges, Université Clermont-Ferrand II). Ses recherches portent principalement sur l'immigration aux États-Unis et plus particulièrement sur la portée diplomatique des politiques migratoires. Ses dernières publications se concentrent sur l'impact des discours et des pratiques au niveau national sur le soft power américain.

### CHRISTÈLE LE BIHAN

Christèle Le Bihan est Maître de conférences à l'Université de Poitiers où elle enseigne la civilisation américaine. Elle est rattachée au laboratoire MIMMOC, EA 3812. Ses recherches portent sur le mouvement politiquement correct et plus largement sur le multiculturalisme et

son impact sur l'enseignement supérieur et la société aux États-Unis. Elle s'intéresse également à l'histoire du féminisme aux États-Unis, qu'elle enseigne depuis quelques années.